

## Bulletin d'inscription à des épreuves d'admission

Le / la soussigné(e) sollicite son inscription aux épreuves d'admission à l'emploi d'ouvrier à la fonction suivante :

- |  |                                  |                                     |                                     |
|--|----------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Elagueur            | <input type="checkbox"/> Maçon   | <input type="checkbox"/> Magasinier | <input type="checkbox"/> Mécanicien |
| <input type="checkbox"/> Menuisier-serrurier | <input type="checkbox"/> Peintre | <input type="checkbox"/> Soudeur    | <input type="checkbox"/> Toiturier  |

Nom :

Prénom :

Sexe :  M  F

Adresse :

N°

Boîte

Code postal et Commune:

Adresse mail :

N° de téléphone :

N° de GSM :

N° de registre national :

Lieu et date de naissance (+ pays si à l'étranger) :

Nationalité :

Etudes réussies + titre de diplôme :

Régime linguistique dans lequel a été obtenu le titre d'études requis ou, à défaut, dans lequel l'enseignement a été suivi :  Français  Néerlandais  Autre :

Renseignements complémentaires :

**Vous souffrez d'un handicap ?**

**Vous pouvez demander un aménagement raisonnable de la procédure de sélection. Décrivez votre handicap et indiquez les aménagements susceptibles de vous aider.**

**Vous nous adressez au moment où vous postulez - au plus tard à la date limite d'inscription - une attestation adéquate (AVIQ, Le Phare, VDAB, SPF sécurité sociale) sur laquelle sont mentionnés vos nom et prénom et votre handicap.**

**A joindre obligatoirement à la présente :**

- Une copie du titre d'étude requis ou attestation prouvant cinq années d'ancienneté utile à la fonction.**

**Le (la) soussigné(e) reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'admission et du programme de l'examen.**

**Fait à , le .**

**Signature :**

**A envoyer au Collège des Bourgmestre et Echevins d'Uccle, rue de Stalle 77 à 1180 Uccle, au plus tard le 22 février 2026 (le cachet de la poste faisant foi) ou le déposer au secrétariat central.**